

n° 25  
Décembre 2016

# INDUSTRIE DU FUTUR



▶ À LA UNE

À LA UNE ▶ 1-5

ACTUALITÉS ▶ 6-8

AGENDA ▶ 9-10

À LIRE/À VOIR ▶ 11-12



## Pleins feux sur l'Industrie du Futur

Lancé en avril 2015, le programme Industrie du Futur est au cœur de la politique industrielle française. Il vise une numérisation en profondeur de tous les secteurs de l'industrie, notamment dans les PME et les ETI.

### ▶ EN CHIFFRES

**3 400**

PME et ETI ont bénéficié d'un accompagnement personnalisé à fin 2016.

**1,2**

milliard d'euros d'enveloppe de prêts pour la modernisation de l'Industrie, 2 milliards supplémentaires étant prévus avec le PIA3.

**150**

exemples concrets de déploiement figurent sur le site internet de l'Alliance Industrie du Futur.

La DGE et Vous est une publication de la Direction générale des entreprises

ISSN 2431-1529

Directeur de la publication :

Benjamin Gallezot

Contact :

Charlotte Pistre

Conception, rédaction

et réalisation :

agence Pastelle

Crédits photographiques :

DR



**Pascal Faure**

Directeur général  
des entreprises  
(DGE)

✉ [pascal.faure@finances.gouv.fr](mailto:pascal.faure@finances.gouv.fr)

## « La numérisation de l'industrie française est une condition *sine qua non* de sa reconquête et de sa performance. »

Le programme Industrie du Futur vise à amener les entreprises à moderniser leur outil industriel et à transformer leur modèle d'affaires par le numérique. Largement ouvert à l'ensemble des parties prenantes, il implique les industriels à travers leurs fédérations professionnelles, les organisations syndicales, l'État et les régions, et d'autres organismes tels que les pôles de compétitivité, les centres de recherche, les académies... Il est animé par l'Alliance Industrie du Futur.

### Le programme Industrie du Futur repose sur cinq piliers :

#### 1. Développement de l'offre technologique

L'objectif de développement d'une offre française de l'Industrie du Futur privilégie sept champs technologiques : la fabrication additive, les nouveaux matériaux, la numérisation (intelligence artificielle, *big data*, *cloud computing*, internet des objets, prototypage virtuel), la robotique, les technologies de *monitoring* (supervision, maintenance préventive, capteurs intelligents, systèmes cyber-physiques), la coopération hommes-machines (cobotique, réalité augmentée, programmation intuitive) et l'efficacité énergétique. Pour chacun de ces domaines, les acteurs industriels et publics (centres de recherche) établissent une cartographie de l'offre et une feuille de route de développement technologique. Ces travaux permettront d'orienter de nouveaux projets de R&D, en plus des 240 projets déjà engagés.

#### 2. Accompagnement des PME et des ETI

L'enjeu de transformation numérique des PME et ETI est essentiel pour la modernisation du tissu économique. Pour réussir cette transformation, les PME et ETI souhaitent pouvoir s'appuyer sur des expertises externes. Depuis mai 2015, des programmes mis en place dans toutes les régions ont permis d'accompagner 3400 entreprises à fin 2016, dépassant l'objectif initial fixé à 2000. Les entreprises accompagnées ont bénéficié de diagnostics experts personnalisés, principalement financés par les conseils régionaux, et d'apports techniques et méthodologiques de l'Alliance Industrie du Futur et des services de l'État (DIRECCTE). Pour financer leur transformation numérique, les projets peuvent bénéficier de prêts sans garantie de Bpifrance (1,2 milliard d'euros déjà accordés, une nouvelle enveloppe de 2 milliards supplémentaires étant prévue par le PIA3), ainsi que d'aides fiscales, en particulier le suramortissement.

#### 3. Nouvelles compétences pour nouveaux métiers

L'Industrie du Futur va profondément transformer les besoins en compétences des salariés de l'industrie. Il s'agit de construire une vision prospective de ces besoins dans le cadre d'une démarche collective associant les partenaires sociaux, les organismes de formation et les acteurs de terrain, et qui concerne la formation initiale et continue. Ainsi, le projet « Osons l'Industrie », lancé en mars 2016 à l'initiative du Conseil national de l'industrie et de l'Alliance Industrie du Futur, vise à élaborer des recommandations pour faire évoluer les référentiels de formation. Un portail internet sera par ailleurs créé pour informer les élèves et leurs familles sur les métiers, les formations et les besoins de recrutement de l'Industrie du Futur.



#### 4. Coopération européenne et internationale

La coopération européenne et internationale est un enjeu majeur de réussite de l'Industrie du Futur. Des partenariats ont déjà été engagés aux niveaux européen (Union européenne, Allemagne, Italie) et international (Japon, Chine, États-Unis, Corée du Sud). C'est avec l'Allemagne que la coopération est aujourd'hui la plus aboutie. Nos deux pays ont, le 25 avril 2016, formalisé un partenariat entre leurs plateformes "Industrie du futur" et "Industrie 4.0". Le plan d'actions prévoit notamment une stratégie commune en matière de normalisation et des travaux dans le domaine des ressources humaines (partenariat entre l'Institut Mines Télécom et la Technische Universität München sur des programmes de recherche et d'enseignement communs en matière d'Industrie du Futur). La conférence numérique franco-allemande du 13 décembre 2016, présidée par la chancelière Angela Merkel et le président de la République François Hollande, a permis de définir les nouveaux jalons de la coopération.

#### 5. Promouvoir le modèle français

Le site internet de l'Alliance Industrie du Futur regroupe les exemples concrets de déploiement de l'Industrie du Futur. Le label "Vitrine Industrie du Futur" consacre les réalisations les plus exemplaires. La campagne Creative Industry, lancée à la foire de Hanovre au printemps 2016 en présence des ministres français et allemand, permet de porter de manière unifiée l'offre française à l'export. Par ailleurs, le premier salon de l'Industrie du Futur s'est tenu à Villepinte du 6 au 9 décembre 2016 en présence du président de la République.

#### Pour en savoir plus :

- Sur le plan Industrie du Futur :  
<http://www.economie.gouv.fr>
- Sur l'Alliance Industrie du Futur :  
<http://allianceindustrie.wixsite.com>
- Sur le discours du président de la République sur l'Industrie du Futur :  
<http://www.elysee.fr>
- Sur les entreprises labellisées Vitrine Industrie du Futur :  
<http://allianceindustrie.wixsite.com>

#### ▶ ESSENTIEL À RETENIR

- **L'initiative Industrie du Futur vise à relancer l'industrie française et sa compétitivité en s'appuyant en particulier sur la transformation numérique des entreprises.**
- **Coordonnée au sein de l'Alliance Industrie du Futur, cette démarche repose sur 5 piliers : technologie, accompagnement des PME et ETI, formation, coopération internationale et valorisation du savoir-faire français.**
- **Un partenariat étroit a été noué avec l'Allemagne entre les programmes Industrie du Futur et Industrie 4.0, dont l'ambition a été réaffirmée lors de la conférence numérique franco-allemande du 13 décembre 2016.**





**Philippe Darmayan,**

président de  
l'Alliance Industrie  
du Futur

## « L'engagement des entrepreneurs, des centres de recherche et des régions me semble à la hauteur des enjeux essentiels du numérique pour l'industrie. »

**Dirigeant expérimenté d'entreprises industrielles, Philippe Darmayan est président d'ArcelorMittal France. Il préside plusieurs grandes organisations professionnelles, dont le Groupe des fédérations industrielles. Membre du bureau du Conseil national de l'industrie, il anime l'association Alliance Industrie du Futur créée en juillet 2015.**

### Quel est le point de vue des industriels sur l'Industrie du Futur ?

Ils en ont très bien compris l'enjeu. Ce thème suscite de l'enthousiasme et une grande curiosité. L'engagement des fédérations industrielles en association avec les centres de recherche et les instituts de formation - qui a donné lieu à la création de l'Alliance - est l'un des changements significatifs déjà générés par ce programme de l'État. Notre contribution à ce mouvement de fond est de permettre aux industriels d'échanger entre eux, en leur apportant un éclairage sur ce qu'est l'Industrie du Futur et en lui donnant du contenu.

### En quoi ce programme représente-t-il un enjeu pour vous ?

C'est un engagement citoyen dans une action commune pour l'ensemble des entreprises. Mais cela intéresse aussi directement ArcelorMittal, comme toutes les industries de procédés - la chimie, l'acier, le ciment, etc. -, pour qui les enjeux du numérique sont très importants en termes de fiabilité des équipements et des procédés. Le numérique permet des *supply chains* plus réactives, des stocks moins importants, de gagner du temps en anticipant les pannes de machines, en bref de garantir une forte continuité opérationnelle.

### Comment jugez-vous le degré d'avancement de l'industrie française sur ce sujet ?

Nous avons deux grands objectifs : la modernisation des PME et le développement des technologies nouvelles. Sur la modernisation, nous avons déjà travaillé avec 3400 entreprises, soit 10 % des PMI manufacturières françaises. Quant au développement, il porte essentiellement sur sept technologies nouvelles (lire l'article principal, NDLR). Nous avons déjà bien avancé, notamment sur la fabrication additive pour laquelle une feuille de route ambitieuse a été faite.

### Quel regard portez-vous sur le programme de sensibilisation des PME et ETI en région ?

Toutes les régions ont maintenant un programme Industrie du Futur. Nous avons des ambassadeurs de l'Alliance dans chacune d'elles, et la motivation des présidents de conseils régionaux est remarquable, de même que l'homogénéité de l'accueil que nous recevons et des moyens affectés. En termes de résultats, nous avons déjà, sur tous les scénarios d'utilisation du numérique, des entreprises qui peuvent faire référence. En plus de celles déjà labellisées "Vitrine industrie du futur", nous avons de nombreux « cas d'école », des entreprises confirmées dans l'implantation de solutions innovantes liées au numérique. Les conditions de la réussite me semblent réunies.



**Louis Lenfant**  
(en haut)

adjoint au directeur  
Production  
Moteurs Civils de  
Safran Aircraft  
Engines (centre de  
Villaroche en Seine-  
et-Marne)

**Nicolas Aubourg**  
(en bas)

directeur  
des affaires  
institutionnelles  
d'industrialisation  
du groupe Safran,  
président du pôle  
de compétitivité  
ASTech Paris  
Région.

## « Nous avons structuré notre démarche de conduite du changement autour d'une notion de maturité vis-à-vis des technologies numériques. »

Les innovations technologiques et organisationnelles sont au cœur du programme de montage des nouveaux moteurs d'avions LEAP, économes en carburant, mis en œuvre par le centre francilien de Safran Aircraft Engines. Le label "Vitrine Industrie du Futur" a distingué ce projet qui a contribué à l'embauche de 5 000 personnes entre 2010 et 2015.

### Pouvez-vous présenter votre projet en quelques mots ?

**Louis Lenfant :** Ce sont deux lignes ultra-cadencées (*pulse lines*) d'assemblage des moteurs LEAP destinés aux Airbus A320neo, Boeing 737 Max et au C919 de l'avionneur chinois Comac. Lancées en 2016, elles pourront produire, à terme, jusqu'à mille moteurs par an. Nous allons parvenir en trois ans à une cadence de montage supérieure à celle que nous avons atteinte en plus de dix ans pour notre précédente génération de moteurs civils.

### Quels sont les apports des nouvelles technologies dans ce programme ?

**Nicolas Aubourg :** L'innovation est à la fois technologique et organisationnelle, les deux aspects étant intimement liés. Nous récoltons les fruits de dizaines d'années de R&D sur les matériaux et procédés, mais aussi du mode participatif d'innovation que nous développons aussi bien à l'interne avec nos collaborateurs qu'à l'externe avec nos partenaires et fournisseurs. Avec ces derniers par exemple, nous produisons des pièces critiques à base de composites tissés 3D ou de superalliages métalliques qui nous apportent, en termes de performances et de fiabilité des moteurs, une différenciation importante et durable vis-à-vis de la concurrence.

### Et pour les nouvelles lignes de montage ?

**L.L. :** Nous utilisons des outils - tablettes, postes de commande wifi, etc. - connectés avec les systèmes qui gèrent la configuration des gammes de montage. Un robot prend des photographies du moteur monté et les compare avec le modèle numérique... Les compagnons qui utilisent ces outils peuvent ainsi se focaliser sur la valeur ajoutée de leur expertise du montage. Ces outils permettent un cycle de montage court, une traçabilité maximale et le maintien d'une qualité irréprochable. Et tout cela, comme la production de pièces innovantes, a aussi été modélisé avec l'aide de PME françaises parties prenantes de notre *supply chain*. Nous avons pu améliorer l'ergonomie de l'assemblage en adaptant les postes de travail.

### Quelles autres technologies nouvelles pensez-vous intégrer à court ou moyen terme ?

**L.L. :** Nous travaillons par exemple sur un système de « réalité augmentée » qui va projeter des images sur le moteur, afin de permettre aux monteurs de visualiser la position exacte des pièces à installer : canalisations, vannes, câbles, supports, calculateur de régulation du moteur (FADEC), etc.

### Comment avez-vous associé les salariés de Safran à ces nouveaux process ?

**N.A. :** Environ 60 % des monteurs ont participé activement à la définition des postes de travail et des modes opératoires d'assemblage, et 100 % ont donné leur avis. Au-delà, tous les métiers ont été impliqués. Notre démarche est structurée autour d'une notion de maturité par rapport aux nouvelles technologies : Safran a développé une échelle d'évaluation appelée *Human Readiness Level*, qui concerne bien sûr les aspects de compétence, donc de formation et de tutorat interne, mais aussi des aspects majeurs de communication autour des enjeux, notamment en termes de progrès pour mieux satisfaire nos clients et renforcer la compétitivité de l'entreprise.



## 7<sup>e</sup> Semaine de l'Industrie : ouverture des labellisations

La Semaine de l'Industrie 2017 se tiendra du 20 au 26 mars prochain, sur le thème « L'industrie aussi, c'est écologique ! ». Les organisateurs sont invités à labelliser leur événement avant le lundi 6 mars 2017, via le site dédié : [www.semaine-industrie.gouv.fr](http://www.semaine-industrie.gouv.fr), les événements proposés seront géolocalisables à l'aide d'une carte interactive. Tous les acteurs (entreprises, fédérations industrielles, etc.) sont invités à se mobiliser et à proposer des événements au cours de cette semaine qui permet de faire découvrir un autre visage de l'industrie et de ses métiers.

<http://www.entreprises.gouv.fr>



## Une feuille de route pour l'Internet des objets

Les ministres chargés de l'Industrie et du Numérique ont lancé, le 14 décembre, la feuille de route « Internet des objets » de la nouvelle France industrielle. Les objets connectés pénètrent de plus en plus le quotidien des Français et celui des entreprises. Progressivement, ces objets sont mis en contact, ils communiquent entre eux, pour former l'Internet des Objets qui ouvre un champ d'opportunités immense. Mais il pose également de nombreux défis technologiques, sociétaux, de sécurité, de stockage. Cette feuille de route vise à établir une base d'actions que les acteurs de la nouvelle France industrielle conduiront à court terme pour favoriser le développement de l'internet des objets et faciliter sa diffusion vers le grand public et l'ensemble des filières industrielles. Elaborée à partir d'une consultation publique organisée par la DGE, la feuille de route définit 4 grands axes : développer l'offre nationale en matière d'internet des objets ; assurer la diffusion des technologies vers les entreprises et le grand public ; créer un environnement de confiance ; développer l'écosystème national de l'internet des objets.

<http://www.entreprises.gouv.fr>



## Contrat de filière « industries et technologies de santé »

La réunion du Comité stratégique de filière des Industries et Technologies de Santé du Conseil national de l'industrie, le 4 novembre 2016, a permis de souligner l'accomplissement de près de la moitié des 37 mesures du contrat de filière signé le 5 juillet 2013. Cette réunion a également été l'occasion de signer un nouvel avenant, de lancer une seconde phase de 13 mesures déjà engagées et d'ajouter 5 nouvelles mesures. Celles-ci comprennent notamment la création d'un outil européen visant à renforcer la position française en « santé-environnement », la structuration de la filière d'analyse des données de santé, l'intégration de la télémédecine dans l'offre de soins globale, le financement des *start-ups* de la filière santé et la réalisation d'une étude comparative européenne des politiques industrielles de santé.

<http://www.entreprises.gouv.fr>



## Réunion du comité de filière ferroviaire

Le Comité stratégique de la filière ferroviaire (CS2F) du Conseil national de l'Industrie s'est réuni le 5 décembre 2016, pour la 3<sup>e</sup> fois depuis l'adoption du contrat de filière en janvier 2013. Cette filière d'excellence occupe la 3<sup>e</sup> place mondiale avec plus de 4,2 milliards d'euros de chiffre d'affaires, dont un tiers réalisé à l'export. Elle emploie directement plus de 21 000 personnes et induit près de 84 000 emplois sur le territoire national. Le bilan présenté par la Fédération des Industries Ferroviaires (FIF) est positif, sur le niveau de charges prévisionnel de la filière qui ne suscite plus d'inquiétude, compte tenu des succès qu'elle a remportés à l'international ou en France, notamment grâce à la décision du Gouvernement d'accélérer le renouvellement des Corail en fin de vie sur les lignes TET. La filière doit maintenant préparer son avenir en s'engageant résolument dans la démarche « industrie du futur » pour améliorer sa compétitivité coût et hors coût et pouvoir saisir toutes les opportunités à l'international.

<http://www.entreprises.gouv.fr>





### Première édition du concours « Étudiants et jeunes chercheurs »

En partenariat avec la DGE et Les Échos start, la Fabrique de l'industrie lance la première édition du concours « Étudiants et jeunes chercheurs ». Le sujet, rédigé en français ou en anglais, doit être en lien avec le développement industriel et la compétitivité : formation, dialogue social, travail, emploi, mondialisation, innovation, marchés d'avenir, etc. De nombreux prix sont à gagner pour les candidats qui doivent avoir soutenu leur thèse ou leur mémoire entre le 1<sup>er</sup> janvier 2014 et le 31 janvier 2017, ou être inscrits en doctorat. Le dossier de candidature est à déposer avant le 31 janvier 2017.

<http://www.entreprises.gouv.fr>



### Deuxième conférence numérique franco-allemande

Le 13 décembre s'est tenue la deuxième conférence numérique franco-allemande à Berlin. Elle fait suite à celle qui s'était tenue en 2015 à Paris, et qui avait permis de poser les jalons d'une coopération franco-allemande sur le numérique. Cette deuxième édition, présidée par Michel Sapin et Sigmar Gabriel, a permis de mettre en valeur les progrès accomplis et poursuivre la collaboration dans les domaines suivants : coopération entre les plateformes industrielles allemande Industrie 4.0 et française Industrie du Futur, inauguration du French Tech Hub de Berlin, montage d'un projet important d'intérêt européen dans le domaine de la nanoélectronique ou encore la création du label commun « Secure Cloud ».

<http://www.economie.gouv.fr>



### Mesurer, diffuser et accompagner les usages du numérique

La présentation des résultats de la 16<sup>e</sup> édition du baromètre du numérique, le 29 novembre 2016, a permis de tirer les principaux enseignements de l'évolution rapide des usages du numérique et de faire le point sur les initiatives visant à améliorer leur diffusion. Elle a également été l'occasion de lancer le Laboratoire d'analyse et de décryptage du numérique, destiné à renforcer l'information et la compréhension des usages du numérique, et orienter les politiques publiques en la matière. L'objectif central est de déterminer les axes du nécessaire accompagnement des citoyens dans le développement du numérique et de mettre en œuvre les moyens adaptés.

<http://www.entreprises.gouv.fr>



### Expérimentation pour l'accompagnement des collectivités locales à l'ouverture des données publiques

De janvier à décembre 2017, huit territoires pilotes vont tester l'ouverture de leurs données publiques afin de faire émerger et de partager les meilleures pratiques. Ils seront accompagnés dans leurs démarches par l'association Opendata France qui assurera un support méthodologique et technique. L'objectif est de tester différents scénarios pour l'accompagnement des petites et moyennes communes par divers organismes publics : conseil régional, syndicat mixte spécialisé dans le numérique, intercommunalité, préfecture de région... Les collectivités intéressées pourront suivre les avancées du projet et questionner les territoires pilotes.

<http://www.economie.gouv.fr>



### Grande École du Numérique : nouvelles labellisations

54 nouvelles formations ont reçu le label Grande École du Numérique, élargissant ainsi ce réseau à 225 formations labellisées. Lancée en 2015 par le président de la République, la Grande École du Numérique vise à la fois à répondre aux besoins économiques croissants en compétences numériques et à contribuer à la cohésion sociale en favorisant l'insertion sociale et professionnelle des publics éloignés de l'emploi et de la formation. L'objectif est de former 10 000 personnes d'ici 2017. Au total, 50 000 postes seraient aujourd'hui non pourvus dans le secteur du numérique et plus de 190 000 postes seraient à prévoir d'ici 2022.

<https://www.grandecolenumérique.fr>





### Investissements d'avenir : appel à projets Disrupt' Campus

Lancé le 21 novembre 2016, l'appel à projet « Disrupt' Campus » vise à développer les formations à l'innovation numérique et à l'entrepreneuriat à travers des projets étudiants-entreprises. Un Disrupt' Campus est un cursus élaboré par un ou plusieurs établissements d'enseignement supérieur, associant des entreprises engagées dans des démarches de transformation numérique. Les étudiants collaborent avec une entreprise afin, grâce au numérique, de résoudre un problème ou de saisir une nouvelle opportunité. Les Disrupt' Campus visent, d'une part, à expérimenter de nouveaux cursus d'enseignement supérieur permettant de mieux préparer les étudiants à l'entrepreneuriat, à l'innovation et à l'économie du numérique, et, d'autre part, la transformation numérique des entreprises françaises. Une dizaine de projets seront sélectionnés pour une enveloppe maximum de 8 millions d'euros du Programme d'investissements d'avenir (PIA).

<http://www.economie.gouv.fr>



### Consultation publique sur la mission de transport et de distribution de la presse

La DGE, en liaison avec la Direction Générale des Médias et des Industries Culturelles (DGMIC) lance une consultation publique sur la mission de transport et de distribution de la presse. En contrepartie de cette mission de service public qui lui est confiée, La Poste reçoit de l'État une compensation financière. Dans la perspective du prochain contrat d'entreprise de La Poste, pour la période 2017-2021, le Gouvernement souhaite s'assurer de l'adéquation de la mission de transport avec les besoins des usagers de ce service public.

<http://www.entreprises.gouv.fr>



### France Expérimentation : clôture de l'appel à projets le 31 décembre 2016

Lancée en juin dernier, France Expérimentation est une initiative destinée à faire de l'expérimentation un outil simple et efficace pour les acteurs économiques. Elle leur propose d'exprimer leurs besoins d'adaptation des normes juridiques et des procédures administratives auprès d'un interlocuteur unique. Un premier appel à projets a été lancé à cette occasion. Les entreprises et associations porteuses d'un projet innovant et ambitieux dont le développement est freiné ou entravé par certaines dispositions réglementaires ont jusqu'au 31 décembre prochain pour candidater.

<http://www.entreprises.gouv.fr>







5-8 janvier

### La French Tech au CES 2017 de Las Vegas

Le plus grand salon des loisirs électroniques au monde est un festival d'innovations, de tendances high-tech et de nouveautés techno. L'édition 2017, la 50<sup>e</sup>, devrait être une nouvelle année record pour les annonces de produits : bracelets santé, voitures intelligentes, drones mais aussi smartphones, imprimantes 3D ou vêtements connectés... Les organisateurs promettent de nombreuses innovations, notamment du côté des 28 *start-ups* sélectionnées pour représenter la French Tech.

**Las Vegas, États-unis**

<https://www.ces.tech>



20-23 janvier

### Who's Next, salon du prêt-à-porter

20 ans après sa création, Who's Next est le salon international *leader* de la mode féminine en Europe. L'événement réunit chaque année, en janvier et en septembre, environ 50 000 visiteurs, autour de 800 marques françaises et internationales de prêt-à-porter.

**Paris Expo, Porte de Versailles**

<http://www.whosnext-tradeshows.com>



24-25 janvier

### Carrefours HEC 2017

Forum de recrutement organisé par HEC PARIS, Carrefours HEC permet aux entreprises de rencontrer les étudiants dont les profils sont les plus adaptés à leurs besoins.

**Campus HEC, Jouy-en-Josas**

<http://www.carrefourshec.com>



26 janvier

### Rendez-vous du Pipame : La fabrication additive, des développements d'avenir

La fabrication additive apparaît comme source d'innovation à la fois dans la façon de concevoir les objets et de les produire. Par leur diversité, les technologies mises en œuvre ouvrent la voie à de réels facteurs de compétitivité pour les entreprises mais aussi à de nouveaux usages pour les particuliers. La DGE et le Commissariat général à l'égalité des territoires (CGET), en collaboration avec l'Observatoire de la Plasturgie, le Syndicat français de l'Industrie Cimentière, Aluminium France, l'Alliance des Minerais, Minéraux et Métaux, et la Fédération Forge Fonderie, ont lancé une étude prospective sur le futur de la fabrication additive dont la restitution sera faite à l'occasion de ce Rendez-vous.

**Centre Pierre Mendès France, Paris**

<http://www.entreprises.gouv.fr>





1-2 février

### Salon des Entrepreneurs

Créateurs, repreneurs, *start-ups*, dirigeants de TPE/PME-ETI..., participez au plus grand rassemblement d'entrepreneurs en Europe ! Un rendez-vous unique pour créer votre entreprise, développer votre réseau et partager l'expérience de grands entrepreneurs. Retrouvez la DGE sur le stand du ministère de l'Économie et des Finances.

**Palais des Congrès, Paris**

<http://www.salondesentrepreneurs.com>



1-2 février

### Pharmapack

Événement dédié à l'industrie de l'emballage pharmaceutique et des systèmes d'administration de médicaments.

**Paris Expo, Porte de Versailles, Hall 4**

<http://www.pharmapackeurope.com>



27 février

### Rendez-vous de l'artisanat

Ce rendez-vous sera l'occasion d'échanger avec de nombreux professionnels sur les métiers de l'artisanat ; devenir artisan, c'est aussi être chef d'entreprise et les métiers de l'artisanat s'inscrivent de plain-pied dans l'innovation. Ce colloque est organisé par la DGE, en collaboration avec l'Institut supérieur des métiers, l'Assemblée permanente des chambres des métiers et de l'artisanat et l'Union des entreprises de proximité.

**Centre Pierre Mendès France, Paris**

<http://www.entreprises.gouv.fr>





## Réalités industrielles : l'industrie du futur

La collection thématique « Réalités industrielles » des annales de Mines consacre son numéro de novembre 2016 à l'industrie du futur. Une vingtaine d'articles, signés par un panel d'acteurs du monde de l'industrie et institutionnels, font le point sur "Les nouveaux enjeux de l'industrie", "Les technologies génériques de l'usine du futur", "Les politiques nationales et régionales de modernisation de l'industrie" et illustrent le propos en décrivant quelques réalisations concrètes. Le plan français "Industrie du Futur" est détaillé dans un article cosigné par Pascal Faure, directeur général de la DGE, et Philippe Darmayan, président de l'Alliance Industrie du Futur.

<http://annales.org>



## Filière minérale de construction, horizon 2030

Les pouvoirs publics et les fédérations professionnelles concernées ont commandité l'étude prospective « Marché actuel et offre de la filière minérale de construction et évaluation à échéance 2030 ». L'étude approfondit les déterminants de la compétitivité de la filière et, notamment, les conditions d'accès à la ressource, les coûts, la demande, l'économie circulaire et les enjeux environnementaux. Elle dresse des scénarios prospectifs d'évolution de la filière à horizon 2030 et propose des préconisations opérationnelles. La filière minérale de construction regroupe l'ensemble des producteurs de matériaux minéraux pour la construction (bâtiment et travaux publics). Elle joue un rôle essentiel dans la réponse aux besoins en logements et en infrastructures. Elle regroupe environ 3 500 entreprises et 4 400 carrières, et emploie 67 000 personnes.

<http://www.entreprises.gouv.fr>



## Innovation par les données : mise en œuvre des recommandations

Les gouvernements français et britannique ont reçu à Paris les compléments aux conclusions de la *Taskforce* franco-britannique sur l'innovation par les données. Ce second rapport détaille la manière dont pourraient être mises en œuvre les recommandations opérationnelles. Il vise à faire émerger des idées, à susciter des commentaires et des consultations informelles entre les communautés, les organismes de recherche, les représentants des consommateurs et les administrations publiques intervenant dans les domaines des technologies numériques et de la donnée au Royaume-Uni et en France. Il sera utilisé par les autorités publiques des deux pays comme point de départ à leurs discussions avec les partenaires et parties prenantes sur la mise en œuvre des recommandations de la *Taskforce*.

<http://www.entreprises.gouv.fr>



## Circulation des données dans les accords commerciaux internationaux

L'Inspection générale des finances et le Conseil général de l'économie ont publié un rapport sur les enjeux numériques des négociations commerciales en cours (accord sur le commerce des services (ACS) et partenariat transatlantique de commerce et d'investissement - PTI). Les enjeux de libre circulation des données (*free flow of data*) sont au cœur des discussions. Axelle Lemaire, secrétaire d'État en charge du Numérique, a souhaité publier ce rapport qui met en évidence l'absence de véritables barrières à la circulation des données, en dehors des règles relatives à la protection des données personnelles. La ministre plaide pour une action européenne en faveur de l'ouverture et du partage des données entre opérateurs publics et privés dans les filières les plus porteuses pour l'économie européenne.

<http://www.economie.gouv.fr>





## Guide du numérique pour les restaurateurs

La DGE et l'Union des métiers des industries de l'hôtellerie (UMIH) publient un guide pratique intitulé « En avant pour le numérique ! » à l'intention des restaurateurs. Ce guide postule que le numérique peut les aider à conquérir de nouveaux marchés, mobiliser leurs salariés, faire face aux changements de l'environnement ou de comportements de leurs clients. Il met en valeur six étapes distinctes dans l'appropriation du numérique, déclinées sur l'avant, pendant et après-repas. De nombreux témoignages montrent le dynamisme dont les restaurateurs savent faire preuve lorsqu'ils s'approprient le numérique. En cuisine et en salle, les innovations dans les usages d'internet via les smartphones, l'enclenchement de dynamiques interactives et l'appropriation des phénomènes de consommation collaborative sont autant de leviers qui permettent d'enrichir et de capitaliser sur l'expérience client.

<http://www.entreprises.gouv.fr>



## Brochure « Une ambition pour la France, une chance pour les territoires »

Cette brochure publiée par la DGE présente les éléments prioritaires de la stratégie de l'État et des autres grands acteurs publics et privés concernés par le secteur du tourisme. Celui-ci joue en effet un rôle majeur dans l'économie nationale. La brochure donne aux acteurs des éclairages sur les enjeux actuels, les outils et les solutions pour l'attractivité des territoires et le développement des entreprises touristiques ainsi que les contacts utiles à la DGE et dans les DIRECCTE pour mettre en œuvre leur stratégie.

<http://www.entreprises.gouv.fr>



## Dynamique des emplois exposés et abrités en France

Dans le contexte de la mondialisation, cette note publiée par la Fabrique de l'industrie dresse un panorama de l'emploi en France en distinguant les emplois exposés à la concurrence internationale de ceux qui en sont abrités. Quels sont-ils, en pratique ? Se distinguent-ils en termes de qualifications, salaires, évolutions de la productivité ? Comment sont-ils répartis sur le territoire ? Quelles interdépendances existe-t-il entre eux ? Comment concilier les impératifs de compétitivité internationale et de justice sociale ? Les deux auteurs apportent un éclairage concret à ces questions. L'ouvrage s'adresse à un large public (étudiants et chercheurs, journalistes, dirigeants d'entreprises et décideurs publics...) souhaitant mieux appréhender l'évolution de la structure de l'économie française.

<http://www.la-fabrique.fr>



## Tableau de bord mensuel des services marchands - juillet 2016

Le chiffre d'affaires des services marchands non financiers a continué de fléchir en juillet 2016 (- 1,8 % après - 1,7 % en juin), excepté pour les arts, spectacles et activités récréatives (+ 4,6 %). Le chiffre d'affaires des activités sportives, récréatives et de loisirs a en effet crû fortement (+ 11,8 %) à la faveur des Jeux olympiques de Rio. La baisse se poursuit dans les autres grands secteurs, avec une amplitude variant de - 0,3 % pour les activités d'information et de communication à - 7,2 % pour le contrôle et les analyses techniques.

<http://www.entreprises.gouv.fr>

